

Des éléments d'analyse

« Les inégalités sociales restent grandes au Québec, comme la pandémie de la COVID-19 le démontre et, au lieu de recourir à l'austérité, il faut revoir la fiscalité afin de renforcer le filet social, le meilleur rempart en temps de crise.

« En se privant volontairement de ressources qui sont pourtant disponibles, non seulement l'État ne peut lutter efficacement contre les inégalités, il ne peut non plus faire face efficacement au plus grand défi de notre époque : la lutte contre la crise climatique et les autres crises qui en découlent, comme la crise de la COVID-19.

« Ces crises rendent visibles les conséquences du sous-financement des programmes sociaux comme l'aide sociale et le logement social. Elles vont, elles aussi, amplifier les inégalités sociales. L'État québécois a les moyens de renforcer notre filet social, mais il doit faire le choix politique d'utiliser la richesse collective à cette fin. L'heure est au réinvestissement massif!

« La Coalition Main rouge a maintenant 20 solutions fiscales permettant d'aller chercher **14 milliards \$** par année! Ce qu'il manque, c'est de volonté politique¹!

(Coalition Main Rouge)

1. nonauxhausse.org/

Regarder le monde à partir d'en bas

« L'humanisme ne peut se déployer dans notre société sans s'enraciner dans la réalité et les aspirations des gens qui en sont à la marge.

« Que peut-on apprendre du devoir de regarder le monde à partir d'en bas dans la recherche de postures qui pourraient rallier des hommes et des femmes de bonne volonté à plus d'humanité dans les choix collectifs ? [...]

« Dans nos sociétés de l'argent, un équilibre fondamental est rompu. Et c'est d'autant plus grave que les premiers dollars dans un revenu sont vitaux : s'ils manquent, il y a atteinte à l'espérance de vie, alors qu'au-delà d'une certaine somme, ils n'ajoutent plus rien à la survie ni à la qualité de vie, ils peuvent même lui nuire. Nous pourrions apprendre à mieux équilibrer les choses en tenant compte de cette gravité de la condition humaine.

« L'article 1 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* est venu répondre, en 1948, à cette question de la gravité en proposant un standard pour des formes d'altérité solidaires : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » Cet énoncé a pris valeur de repère fondamental pour l'humanité même s'il est loin d'être réalisé, tant à la naissance qu'au cours de l'existence. On pourrait le voir comme un credo de base sur lequel fonder le projet collectif d'une société plus humaniste portant attention à toutes les personnes². »

(Viviane Labrie, *Relations*)

2. cif.qc.ca/revue-relations/publication/article/regarder-le-monde-partir-den-bas